



Juin 2019
Numéro 21

Dans ce numéro

Merci PACBO	1
Conseil d'administration.....	2
La charte ferme et accueil	4
La fête à Jongkind	5
Terre de Liens	6
Sur la ferme	6

Des nouvelles du bercail paysan



Notre association est soutenue par



Merci à PACBO !



Merci à Marie-Christine Pénélon, organisatrice de l'exposition des artistes de l'association PACBO (Pour l'Art et la Culture A Balbins et Ornacieux), d'avoir proposé le Bercail Paysan comme bénéficiaire d'un pourcentage des ventes et de la tombola.

Merci à tous les artistes pour leur partage

Merci à madame le maire d'Ornacieux Balbin pour ses encouragements.



MERCI à tous !

Le conseil d'administration du Bercaïl Paysan du 2 mai 2019

Étaient présents : Jeanne Guillon – Christine Dumoulin – Romain Poureau - Raymond Riban - Anne-Françoise Berger – Jean-Yves Morgantini – Jean-Pierre Spay – Christophe Chapelin - Yannick Croisier – Martine Croisier.

Excusés : Denis Félix – Céline Riban

⇒ Ce conseil d'administration fait suite à l'assemblée générale du 30 mars 2019. Raymond (Président), Anne-Françoise (trésorière) et Martine (secrétaire) démissionnent. C'est le doyen du conseil d'administration, Jean-Yves Morgantini, qui déclare le conseil d'administration ouvert.



Le conseil d'administration procède à l'élection du nouveau bureau. Raymond se présente au poste de président. Aucun autre membre du conseil d'administration n'est candidat au poste de président. Jean-Yves procède à l'élection. Raymond est élu avec 9 voix « pour » et 1 abstention.

Raymond procède à l'élection aux postes de trésorier et de secrétaire. Anne-Françoise est élue trésorière et Martine est élue secrétaire à l'unanimité (10 voix pour chacune).

Les élections terminées, le conseil d'administration reprend ses travaux.

⇒ Anne-Françoise et Raymond ont de nouveau rencontré CER pour la comptabilité. Le contrat est signé. Anne-Françoise devrait bientôt faire une formation pour la prise en main du logiciel.

⇒ Le bureau informe qu'un courrier a été envoyé à madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées. Ce courrier a été envoyé par l'intermédiaire d'Olivier Veran, député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, suite à notre participation au grand débat à Grenoble.

Depuis, nous avons appris que l'idée du collaborateur qui nous proposait de faire signer notre courrier, destiné à S. Cluzel, par plusieurs députés n'a pas été retenue par M. Veran. Il nous invite à recontacter Monique Limon, députée de notre secteur. Ce courrier n'a donc toujours pas été expédié à sa destinataire.

⇒ Nous décidons de réaliser à nouveau un pucier cette année. Nous évoquons les dates possibles au vu des disponibilités des membres du conseil. Il faut cependant d'abord s'assurer que Monique Melouli, qui est l'organisatrice en chef du précédent pucier, soit disponible. Il faut aussi vérifier la disponibilité de Maurice pour participer à la buvette, et surtout aux frites.

⇒ Le 10 mai, une réunion est organisée avec Lise Escalier, technicienne de la chambre d'agriculture. Cette réunion est prévue dans le cadre du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) de Romain. Lise Escalier rencontrera tout d'abord Romain seul, puis avec Raymond le matin. L'après-midi est prévue une rencontre entre Romain et le bercaïl (Raymond, Anne-Françoise, Martine et Chantal (éducatrice spécialisée et ancienne agricultrice). L'objectif est de travailler sur la rédaction de la charte (ou convention) pour formaliser les relations



entre la ferme et le bercail.

⇒ Raymond a eu un contact avec Sandrine Robert, technicienne du conseil départemental qui a en charge notre dossier. La personne de l'AFIPH qu'elle souhaitait nous faire rencontrer, Annick Prijean (la deuxième personne après le DG), était en arrêt maladie. Elle est revenue au travail. Elle souhaite fixer une nouvelle date. Nous la rencontrerons le 6 juin après-midi.

⇒ Le bureau soumet au conseil d'administration la problématique posée par Terre de Liens. Les administratives de Terre de Liens nous ont indiqué les éléments suivants : soit on pose la fiche d'instruction au pôle ferme, le 17 mai, pour un passage en comité d'engagement de la foncière le 1^{er} juillet ; soit on pose la fiche d'instruction au pôle ferme, le 1^{er} juillet, pour un passage en comité d'engagement de la foncière le 25 septembre. Les administratives pensent que la partie ferme est bien bouclée, mais que le dossier « maison » est trop fragile, surtout si on n'a pas l'autorisation du conseil départemental pour l'ouverture du lieu de vie. Deux questions se posent : est-ce que l'on présente uniquement le projet ferme ou est-ce que l'on maintient le projet global (ferme et maison) à la foncière de Terre de Liens et est-ce qu'on présente le projet pour le comité d'engagement de juillet ou celui de septembre ?



Nous faisons un tour de table pour que chaque membre du conseil d'administration donne son avis. Au final, il en ressort que nous décidons de présenter le projet dans sa globalité et au comité d'engagement de juillet. Romain doit vérifier auprès

d'Aude Créqui qu'il est possible que le comité d'engagement fasse une proposition d'acquisition partielle, ne concernant que l'exploitation ;



A Raymond ensuite

d'accepter ou non cette offre partielle. Les membres du bureau s'engagent à se réunir lundi pour rassembler les pièces pour compléter le dossier sur la partie maison : le plan de financement proposé par la caisse d'épargne, le budget de fonctionnement du lieu de vie, estimation du coût des travaux de Thierry Dubuc, le projet de convention entre le bercail et la ferme, Raymond rappelle que la maison, les terres et les bâtiments sont désormais sous l'égide de la SAFER qui fait une mise à disposition gracieuse des biens.

⇒ Suite à nos rencontres avec le conseil départemental, il semble inévitable que nous nous rapprochions d'une autre association. Nous envisageons de recontacter l'APAJH, d'autant qu'ils sont très implantés sur Bièvre Valloire, bien plus que l'AFIPH. De plus, l'APAJH a des valeurs proches des nôtres. Désormais, c'est Julie Martin de Beaurepaire qui dirige aussi le service d'activités de jours de La Côte Saint André.

⇒ Le bureau va faire en sorte de rencontrer JP Barbier lors de sa prochaine permanence sur le territoire.

Réunion avec Lise Escalier, Chambre de l'agriculture de l'Isère Vendredi 10 mai après-midi

Lise Escalier est technicienne de la chambre d'agriculture. Sa mission est l'accompagnement humain de collectifs sur « le fonctionnement ensemble ». Cette réunion se tient dans le cadre du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) d'installation de Romain, qui est en stage test sur la ferme de Raymond. Cette réunion de travail est donc financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Objectif de la réunion : Ses objectifs :

=> nous permettre de nous poser les questions suivantes :

Qu'est-ce qui est important ?
Qu'est-ce qui est indispensable ? Qu'est-ce qui nous rassemble ?

=> être notre socle commun pour nous permettre de prendre les décisions.

=> créer un contrat moral entre nous.

Etaient présents : Raymond RIBAN, Romain POUREAU, Anne-Françoise BERGER, Chantal BOUVIER, Martine CROISIER

La charte n'évite pas les conflits, mais cela permet de revenir à un cadre commun si nous sommes en désaccord.

Les différents articles de la charte ont pour objectif de :

=> Définir l'objet des relations entre la ferme et le bercaïl

=> Préciser nos valeurs communes, nos intentions, ce qui fait notre identité. Ce qui est la raison d'être de ce rapprochement.

=> Prévoir les modes de communication et d'échange entre les deux entités.

=> Indiquer les périmètres de décision de chacun : qu'est-ce qui est décidé seul / seul après concertation / obligatoirement en concertation

=> Préciser la méthode utilisée pour organiser la concertation

=> Définir comment on va gérer les tensions.

Tout d'abord, nous faisons un tour de table durant lequel chacun doit s'exprimer sur son état émotionnel en général et sur ses attentes par rapport à cette réunion en particulier.

Les points de vues et les attentes de chacun nous permettent de débiter la co-construction du document. En préambule, nous validons le fait que la charte sera évaluée régulièrement, au moins une fois par trimestre au démarrage de la collaboration ; puis de façon plus espacée (et au minimum 1 fois tous les 2 ans), pour l'ajuster au mieux au fonctionnement.

Elle sera soumise à chaque nouvelle personne intégrant la collaboration pour validation.

Les items travaillés sont les bases de la collaboration ferme / Bercaïl, les enjeux pour la ferme, la gouvernance et organisation, les principes relationnels, les prises de décision, le processus de sortie / arrêt de la collaboration, le processus d'intégration d'une nouvelle personne et le processus d'exclusion.

Nous convenons de nous retrouver lors d'une prochaine réunion pour poursuivre ce travail. Si vous souhaitez plus de détail sur la rencontre avec Lise Escalier, rencontre riche et constructive, nous pouvons vous faire parvenir les comptes rendus plus détaillés.



La fête à Jongkind Le samedi 18 mai 2019

Samedi 18 mai 2019, le troupeau du Bercaïl a participé à « La fête à Jongkind » à La Côte Saint André.



Pour fêter le bicentenaire de la naissance du peintre hollandais, qui a passé les 15 dernières années de sa vie dans la commune, la municipalité a organisé une grande déambulation costumée avec tout au long du parcours des points forts de spectacle, mais aussi de multiples perturbations venant joyeusement semer la pagaille au milieu des participants.

Ainsi, notre petit troupeau, conduit par Raymond, Romain, Audrey, Laurent, Fanny, Stan, Jeremy, Alice, Denis et Anne-Françoise costumés en bergers de l'époque, a joué les vedettes en remontant le cortège de la rue Buffevent à la place de l'église.

De son côté, Camille a accompagné Rémi sous les halles, où le petit mouton noir est intervenu sur scène avec l'acteur interprétant Jongkind. Il a vaillamment joué son rôle et séduit acteurs et spectateurs. Tout le monde a été sous le charme.



Sur la commune de La Côte Saint-André, le **samedi 18 mai 2019** le rendez-vous a eu lieu sur la place Berlioz dès 18H00 pour fêter les 200 ans de la naissance de Johan-Bartold Jongkind.

Une grande déambulation costumée dans La Côte Saint-André du XIXème siècle, entrecoupée de scénettes jusqu'à la cour du château où un final éblouissant s'est déroulé.

18H – 20H – Rassemblement et animations Place Berlioz

20H – Début du spectacle déambulation en costumes d'époque dans les rues de la ville

Scènes de vie de Jongkind

21H30 – Déplacement à pied en direction du Château Louis XI

22H00 – Final majestueux et étonnant sous la coupole du Château

Des nouvelles de Terre de Liens

Le 13 mai 2019, le groupe local TDL nous a conviés à une rencontre pour discuter d'une proposition du conseil d'administration de TDL. Arguant que le projet d'accueil du Bercaill Paysan n'était pas suffisamment avancé et sécurisé sur le plan financier, le conseil d'administration de TDL a proposé que le projet global soit scindé en deux parties. Dans un premier temps, le Comité d'Engagement, qui aura lieu début juillet, pourrait statuer sur l'acquisition des terres et des bâtiments en vue de l'installation de Romain. Ultérieurement, lorsque le volet financement de l'activité d'accueil sera finalisé et permettra une meilleure appréciation de la pérennité, la Foncière TDL se prononcera sur l'acquisition de la maison familiale.

Cette proposition a été acceptée à contre cœur, le Bercaill Paysan ayant toujours considéré le projet comme un tout et non pas en deux parties sécables, mais l'installation de Romain dans les délais prévus et dans des conditions stables, a été considérée comme une priorité.



Le Bercaill Paysan

Lieu de vie et d'activités
agricoles

1005 route du Dauphiné, 38260

Gillonnay

Président : Raymond RIBAN

Trésorière : Anne-Françoise
BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER

lebercaillpaysan@orange.fr

06.26.55.14.17

Sur la ferme du Bercaill

Côté Elevage : Chaque jour nous avons à faire le tour des prairies afin de veiller à nos animaux et à la pousse de l'herbe. Nous changeons régulièrement les animaux de parc afin qu'ils bénéficient d'une herbe jeune et de qualité. Rien à signaler de ce côté, le troupeau se porte à merveille. Moment



important dans la vie du troupeau, la préparation pour le départ à la montagne : Les stagiaires Bergers du Lycée Agricole de la Côte Saint-André, coachés par leur formateur Yannick Croisier, ont conduit le chantier de tri du troupeau. Il s'agissait donc de préparer le lot de Brebis et Agneaux pour monter à l'alpage de Combe Madame. Ainsi, les stagiaires ont pesé tous les animaux, paré les onglons des brebis, marqué tous les animaux du sceau de la Ferm'avenir du Bercaill, et posé des sonnailles. Un



lot de brebis avec leurs agneaux restera à la ferme car les agneaux sont trop petits pour monter en montagne. Enfin, les plus gros agneaux ont été sevrés à cette occasion. Des colis seront prochainement disponibles, pensez à vos futurs barbecues !!!

Côté Cultures, 1,5 Ha de colza ont été semés. Cette plante produit des graines très riches en protéines qui pourront être utilisées pour fabriquer un aliment fermier équilibré pour nos poules pondeuses, qui devraient arriver dans les semaines à venir. Nous avons fait une première

coupe sur la luzerne et le trèfle violet. Ce fourrage a été enrubbé. Nous avons aussi dernièrement commencé à faucher quelques prairies. Ces fourrages serviront à nourrir les animaux durant la période hivernale.

Diversification : Un essai de courges et de tomate bio a été lancé : pas moins de 150 plants de tomates bio de 10 variétés différentes ont été plantés et une centaine de plants de courges, de 15 variétés différentes vont être plantés courant juin. Ces petits ateliers de maraîchage sont réalisés en commun avec Frédéric Pellet de l'EARL du Village. Les légumes seront proposés à la vente (si ça veut bien produire...). Frédéric produit déjà des pommes de terre nouvelles et de consommation, ainsi que diverses céréales en agriculture biologique sur la commune de Gillonnay. Cette proximité avec un autre agriculteur bio laisse entrevoir de futures collaborations et échanges (rotation des cultures, achat de matériel, entraide...)

Le rucher se porte plutôt bien, mais la récolte de miel a été maigre : seulement 25 kg récoltés (60 kg habituellement). Les températures plutôt froides du mois de mai ont contraint nos amies hyménoptères à consommer le miel plutôt qu'à le stocker. Qu'à cela ne tienne, l'année n'est pas finie et je motive mes abeilles à rattraper leur retard. Nouvelles à suivre dans le prochain journal !

